PV de la réunion du Conseil de Département de la Licence de Chimie du 19 octobre 2007

Présents : Barboux S., Bondu F., Boubekeur K., Cabuil V., Capron N., Chaquin P., Charleux B., Fensterbank L., Herledan V., Jullien L., Lambert J.F., Legrand S., Lhommet G., Maquet A., Mazurkiewiz P., Molines H., Neveu S., Rousseau B., Roux C., Serieys I., Vandenborre M.T., Vrancken E., Zonchello-Simounet V.

Absents et Absents excusés : Brossas A., Chamaillard M., Dechoux L., Delannoy L., Devilliers D.,Etheve M., Fradet A., Giangrande F., Lacelle S., Marchalant E., Pensec, S., Porcheron P., Prestat, G.

Invité : G. Poli

><<>><<>><<>><<>><<>><

1) Le *PV de la réunion du 12 octobre 2007* est approuvé à l'unanimité. Il est disponible sur le site Internet de la Licence de Chimie.

2) Le contenu d'un règlement concernant les étudiantes enceintes et leur présence en TP a été discuté. Ce texte sera modifié en suivant les propositions qui ont été faites lors de la discussion et sera soumis au conseil des enseignements du 25 octobre 2007. L'objectif est qu'il soit soumis à l'approbation du prochain conseil d'UFR.

La nécessité d'un tel texte a été approuvée par 10 voix favorables sur 12.

Points de modification à considérer :
Une phrase sera ajoutée au document signé par les étudiantes au moment de l'inscription pédagogique.
A chaque étudiante concernée il sera d'abord proposé de repousser après l'accouchement le suivi des UE contenant des TP jugés à risque, ou de repousser la participation aux TP avec possibilité de geler les notes d'examen de l'UE en question. C'est seulement en cas de refus qu'un aménagement sera proposé. Dans ce cas, la délivrance du diplôme de licence avec la mention chimie ne sera pas obligatoire et ce dernier pourra être transformé en licence de sciences et technologie sans mention explicite.

La question de l'hygiène et sécurité en salle de TP (qui par ailleurs doit faire partie intégrante de la formation) a été soulevée de manière plus générale : qui doit assurer l'examen des postes de travail ?

3) Présentation par Ludovic Jullien de l'avancement de la réflexion autour du parcours PC (voir transparents joints).

4) Faut-il changer l'architecture de la licence généraliste : nombre, taille et contenu des UE fondamentales et optionnelles ? la question sera discutée au sein des plateformes puis ultérieurement au sein du conseil de département.